L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES :
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
F. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 28 FEVRIER.

Les parteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de CINQ CENTS pour les six numéros, ou paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par J. B. Walton, à la Bourse St-Louis, par ordre de Mr Joseph Seibel, Fund.-Grands ventes d'une partie des terres de la succession McDonogh, consistant en terres labourables situées dans la 2me District, en lots et terrains dans le Sixe District, en portions de terre situées dans la 4 cotes du Bayou Sauvage, en lots de terre dans la ville de Milneburg et en portions de terre dans le Fond 2 Nine District. (Voir aux annonces).

Par L. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée. Bas, bottines, mouchoirs batiste, jupons et barèges.

Par P. J. Spear, au No 226, rue Bourbon Meuble.

Par B. Turpin, au magasin de S. Pizzoni 40, Vieille-Levée. Vins, eaux-de-vie, liqueurs &c.

Cadi courtoun des contes des propriétés Mc Donogh, par J. B Walton, encanteur de la ville.

Un terrain en parcourant les limites d'entrepôt, No 31, 32, 33 et 34, encadrant de la ville, continuera la vente des propriétés acquises par la Nouvelle-Orléans de la succession de feu John McDonogh, les ventes actuelles.

HARDY, encanteur, aile BOURSE St-LOUIS.

Une partie de terre de la ville de Milneburg.

Trois contenant ensemble de terre dans le fond du Troisième District.

MORGAN et DE Pr de couvent à la BOURSE ST-LOUIS, Trois terrains contenant ensemble, contenant des terres dans les parties d'Iles, situés dans le fond de Monticello.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La cause italienne aux Etats-Unis.

Il n'est point toujours aux Etats-Unis un sujet quelconque d'*excitement*, pour nous servir d'un mot nouveau qui n'a pas d'équivalent en français. Nous nous passionnons pour tout ce qui rompt la monotonie des événements et ajoute à l'histoire contemporaine une page dramatique.

Les Américains ont lacru dernièrement à la révolution de Charles X et de Louis Philippe, à celle de 1848, au triomphe de Lamartine qui l'inaugurait, à celle même année, fatale et éphémère, à celle de 1851, au triomphe de Lamartine qui l'inaugurait, cette même année, fatale et éphémère, à la prise des formidables fortifications de juin, et plus tard aux victoires de Napoléon et des Français à Montebello, à Magenta et à Solferino. Ils ont voté, pendant la dernière révolution de la Hongrie, des adresses de sympathie aux braves généraux qui luttèrent avec tant d'éclat contre les légions autrichiennes. Quand l'Irlande menace de s'insurger, de toutes parts s'élèvent de ce côté de l'Océan Nos acclamations avec enthousiasme toutes les manifestations révolutionnaires qui se produisent dans l'ancien monde, et si demain Napoléon III, que les Américains admirent beaucoup, vient à être précipité du trône, ils applaudiront encore à cet événement, ils pousseront que l'empereur des Français est un monstre sanglant, mais sortant de cette crise, si elle se prononce contre lui, ils feront naître des complications qui deviendraient un nouvel objet d'*excitement*.

Pour le moment, c'est la question italienne qui les absorbe. Napoléon III a soutenu une guerre de la péninsule au joug de l'Autriche, mais la Vénétie avait encore dans les fers, les duchés révoltés ne se sont pas jusqu'à présent annexés au Sardaigne, et les sujets du pape, quoique en pleine insurrection, ignorent s'ils ne seront pas condamnés de faire leur soumission et d'accepter le nouveau la domination temporelle du Souverain Pontife.

Il va sans dire que tous nos vœux aux Etats-Unis sont pour l'entier affranchissement de l'Italie. Le traité de Villafranca, qui laissait la Vénétie à l'Autriche et empêchait la marche victorieuse des armées françaises, a causé en Amérique un immense désappointement. On espérait, mais on a peut-être perdu l'espérance de voir la Vénétie accomplir sa destinée. Les Italiens peut-être, eux-mêmes, se propre délivrance les affaiblissent, les complications de la question orientale, la position extrêmement délicate où se trouvent placées vis-à-vis l'une de l'autre la France et l'Autriche, le rapprochement significatif qui s'est opéré entre la France et l'Angleterre, la politique bienfaisante de la Russie qui n'est pas étrangère aux échecs de l'Autriche, mais qui, d'une autre part, n'aime guère la révolution, la France survivant entre l'empereur Napoléon et le pape, tout cela enchaîne et ravit les Américains qui, toute la république, ont besoin d'exercer leur sympathie.

Pourquoi donc les républicains-unis et les abolitionnistes poussent-ils avec tant d'ardeur tellement l'émancipation des negres? Les plus sincères comprennent aujourd'hui et disent aussi que convertissant qu'avant de songer à émanciper les esclaves il faut savoir ce que l'on en fera une fois affranchis. "La question des negres libres a dit récemment M. Douglas, sénateur du Nouveau au Congrès des Etats-Unis, doit être réglée avant celle de l'affranchissement des esclaves." Jusqu'à présent, les Etats libres se montrent implacables envers le noir à qui le travail forcé qu'y est toléré, mais ils tolèrent fort mal les esclaves qui, fuyant leurs maîtres ou ayant obtenu leur emancipation, vont habiter dans leur territoire.

Mieux vaut pour les negres l'esclavage dans le sud, avec la protection et les soins de leurs maîtres, que la liberté dans le Nord avec la misère, les privations, le dénument et le mépris qu'ils rencontrent.

IMPRIMERIE DE DE ARNOUX.—L'imprimerie de D'Q Arnoux est située aux Champs-Elysées, entre les rues Solidelle et Joséphine. Cet établissement est vaste et parfaitement aéré, et les chambres disposées de manière à répondre à tout de l'établissement. Quant aux sous dont ceux manques, ils sont insensibles. Nous appelons l'attention du public sur l'annonce que le D'Arnoux publie aujourd'hui dans l'*Abeille*.

Dépêches Télégraphiques.
(TRANSMISES A L'ABEILLE).

Nouvelles importantes de Washington.

Nouvelles propositions pour le Pacifique.—Service postal—Traité anglais avec le Nicaragua—Mission française au Congrès.—Nouveau Compromis à Vera-Cruz—Guerre du Mexique.

Washington, 27 février—Le commissaire envoyé par le gouverneur Houston, du Texas, et muni de documents importants, est arrivé ici et a présenté la lettre du gouverneur au président.

Les dépêches qu'elle contient représentent les affaires aux frontières du Texas comme étant dans la plus déplorable condition, et insistent pour que le gouvernement adopte de prompts moyens pour faire cesser les vexations de tout genre qui sont continuellement commises.

La lettre du gouverneur Houston explique pleinement la situation des affaires et porte que si le gouvernement n'intervient immédiatement dans les affaires du Mexique, lui, gouverneur, maintiens sur lui la responsabilité de châtier le Mexique, pour les vols et les autres actes criminels exercés contre eux.

La Chambre a rendu à cette séance un bill d'appropriation d'une faible importance, à cause de l'absence de la majorité de ses membres.

L'ex gouverneur Ford, de l'Ohio, est l'heureux candidat. Le nombre des votes était de 183, dont M. Ford a obtenu 92.

Après l'élection on a supposé la mort de M. Cyrus Spink. Les résolutions d'usage ont été offertes, et elles ont en même temps fait mention des services qu'il a rendus à son pays.

La Chambre s'est ensuite ajournée.

SENAT

Le bill concernant les agents pour les ventes, et les nouveaux ambassadeurs a obtenu à l'ordre spécial du jour. M. Salomon a fait la motion d'y insérer la somme de $5,000, comme cautionnement et $1000 pour la licence.

M. Green a présenté une pétition pour le transport des malles par mer, de New York à la Nouvelle-Orléans, une fois par semaine.

Protectorat abandonné

Le correspondant de l'*Herald* de New York à Washington, dit que M. Wythe, ministre anglais au Nicaragua, a définitivement négocié un traité, par lequel le gouvernement reçoit de lui garantie la protection de ses Etats-Unis, sur la rive droite du fleuve San Juan, et abandonne le droit d'une attitude par Mananon contre Vera-Cruz.

Canal Suédois à la Nile-Orléans.

Washington, 27 février—Le président a reconnu M Sylvanit, comme vice-consul du gouvernement de Suède et de Norvège à la Nile-Orleans

ARRIVEE DU STEAMER BALTIC

New York, 27 fév—Le steamship *Baltic* est arrivé dans ce port avec des nouvelles de la Californie jusqu'au 4 du courant.

Villes et ont en partie été dévastées par la nuit de tranchée tumultueuse, arrivée à St Louis avec des avis jusqu'au 3

CONGRES

Election de Compromis.

Washington, 27 fév—Le bill au sujet des pensions pour les invalides et autres, a passé à la Chambre aujourd'hui, sans que le bill pour fonder un collége à la Caroline de West Point

M Trenton a offert une résolution par laquelle il a demandé au secrétaire de l'intérieur, si les terres conservées par le gouvernement au bord des rivières, à l'Ouest du Missouri, ont été offertes en vente et par quelle autorité—adoptée.

La Chambre a rendu à cette séance un bill d'appropriation d'une faible importance, à cause de l'absence de la majorité de ses membres.

L'ex gouverneur Ford, de l'Ohio, est l'heureux candidat. Le nombre des votes était de 183, dont M. Ford a obtenu 92.

Après l'élection on a supposé la mort de M Cyrus Spink. Les résolutions d'usage ont été offertes, et elles ont en même temps fait mention des services qu'il a rendus à son pays

La Chambre s'est ensuite ajournée.

SENAT

M Davis a présenté un mémoire de la législature du Nouveau Mexique demandant l'organisation d'Arizona en territoire. Le mémoire a été renvoyé au comité des territoires.

M Colhamer a offert une résolution qui a été adoptée et par laquelle il est chargé un comité des bureaux de postes et commerce, de faire des postes qui aient à envoyer aux personnes qui ont leur exercice, toutes les lettres qui resteront pendant 30 jours à la poste

M Toombs a longuement parlé sur la protection de l'esclavage dans le territoire d'Arizona.

M Sumner l'Dunlap a présenté un mémoire par lequel il fait valoir le droit qu'il a obtenu, en même temps que la compagnie dont il a fait partie, de naviguer dans les eaux de Nicaragua. Relève au comité des affaires étrangères.

Le Sénat a été ensuite ajourné

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Chambre des Représentans

Baton Rouge, 27 février—M Evanson a fait un rapport défavorable au bill de secours en faveur de M Durand Bien, de Franklin.

M Coleman a présenté une résolution relative à une malle poste entre la Nouvelle Orléans, Shreveport et le Texas. La résolution présente les facilités de la malle du Congrès par la Nile et Shreveport, en abrégeant de deux jours et demi la durée du trajet entre la Nile Orléans et Shreveport

M Beggs introduit un bill réglant la perception des taxes municipales à la Nile Orléans

Le bill contient les quinzes suivantes

Section 1 Que les taxes de la ville, à l'exception des licences, devront être perçues en argent de la ville à partir de 1er mars jusqu'au 31 du mois de mai, inclusivement. Le trésorier sera tenu d'avoir à sa disposition une liste nominale des citoyens imposables de la ville. Tous les propriétaires qui n'auront pas payé leurs taxes à mesdemoiselles fixée, devront payer un intérêt de 10 pour cent du montant de leur imposition, plus les frais d'un avertissement.

Section II Le 20 juin, tous les comptes non payés seront remis à l'avocat assistant de la ville pour en opérer le recouvrement.

Section III Les juges et les commis des Cours de District, seront requis de faire comparaître les délinquants dans un délai de dix jours, à dater du jour de la nomination.

Section IV Une commission de 2 60, sur tous les jugements sera allouée à l'assistant de l'avocat de la ville pour ses honoraires.

Section V L'exécution des jugements sera lieu comme pour tous jugements rendus par et à l'ordre à sur tous les propriétés du défendant.

Section VI. Les sommes suivantes pourront être perçues par les juges de paix pour un montant, quelqu'il soit, lorsque le jugement a été rendu. Il 2 50 seront alloués à chaque commis des Cours de Districts pour chaque cas et 50 au recorder des hypothèques, 30 cents d'enregistre et 50 cents au constable

Section VII Le shérif et le constable requis de saisir et de vendre, devront seulement décrire le district de la ville et les lots dans lesquels se trouveront situées les propriétés saisissables l'adjudication aura lieu.

Section VIII Que toutes les sommes provenant de l'application de ces différentes quinzes soient déposées par le trésorier dans les mains de la Nouvelle-Orléans.

Section IX Que toutes les personnes qui auront été nommées par le maire, soient confirmées par le conseil municipal.

Section X Que tous les officiers de police soient tenus de faire leur rapport au maire, à la fin de chaque mois.

Section XI Que le maire soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour l'exécution de la présente ordonnance.

M Cottrell, au nom du comité des affaires paroissiales, approuve le bill pour incorporer la Congrégation Catholique Romaine de la paroisse St-Bernard.

M. Goode, protège le bill autorisant l'adoption de personnes comme enfants légitimes. Il présente une substitution au bill relatif à la pension des esclaves.

Aussi, un rapport favorable aux bills suivants :

M. Haugh se déclare en faveur de la résolution de M. Delaney—adopté.

M. Leefe propose le vote par oui et non.

Le résultat a été comme suit: Oui, 11—non, 15.

M Leefe introduit une pétition de la Cie du chemin de fer Pontchartrain pour obtenir de secours. Référée au comité des finances.

M. Laidlaw présente un mémoire de l'officier de la compagnie et du bataillon d'artillerie d'Orléans. Référé au comité de la milice.

Le bill substituant un nom à celui de James Mosely.

Le bill pour incorporer le pensionnat des demoiselles de Ste Marie, dans cette même paroisse.

Le bill en faveur d'un secours à Thomas Hass son et autres, d'Orléans.

M Moore présente une pétition de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, relative à la vente des propriétés appartenant à la compagnie. Référée au comité des travaux publics.

M Hunt présente un bill de secours en faveur de Thomas Hanson et autres—adopté.

M Gardère, un bill pour vendre à une somme de $18,000, provenant des fonds des terres mariées successions du 2e district, pour la réparation des levées sur la rive droite du Mississipi, dans la paroisse de Jefferson. Référé au comité des travaux publics.

M. Cottrell introduit un bill pour dessécher les terrains marécageux de la paroisse Lafayette. Référé au comité des travaux publics.

M Moore, un bill pour incorporer la ville de Brashier, située dans la paroisse Ste Marie. Référé au comité des affaires paroissiales.

M. Hunt propose de prendre de nouveau en considération, le bill relatif à la construction de navires.

M. Pearce propose de déposer le bill sur le bureau.

M Hunt, propose de voter par oui et non. Le résultat a été : oui, 12—non 10.

M Shadburne introduit un bill pour amender l'acte qui pourvoit à une augmentation de revenus et à la manière de les percevoir.

M. Deloney offre une résolution augmentant un comité du commerce de présenter un bill relatif à l'imposition d'une licence aux agents de commerce et maisons établies par des négociants habitant d'autres Etats

Le gouverneur a apposé sa signature aux actes et résolutions suivantes :

L'acte en faveur d'un secours à H. V. Bahin.

La résolution enjoignant au bureau des travaux publics de faire examiner les levées qui s'étendent depuis le Bayou Sauvage jusqu'à Mason jusqu'à celles du Bayou Bartholomy.

L'acte pour amender la 1ème section de l'acte relatif aux Cours de Districts, approuvé le 15 mars 1855.

L'acte autorisant la nomination d'un interprète pour la 1ère Cour de District de la Nouvelle Orléans

BATEAUX EN RIVIERES.

St Louis, 27 février—La Mississipi baisse ici.

Louisville, 27 février—L'Ohio a baissé également et contient 7 pieds d'eau dans le canal. Il monte de nouveau et a baissé d'un pied

Vicksburg, 27 février—Le steamer Thirty Fifth Parrallelle, a descendu la rivière à Hurricane et le R W Wood à 10 heures, dimanche à 4 heures. Le Baltic à 8 heures, et le Jason à 9 heures ce matin. Le Vicksburg a 5 heures, et le Marion Deming à 7 heures ce soir.

MEXIQUE

La goelette *Suffolk*, arrivée hier dans notre port, venant de Matamillan, nous a apporté quelques avis du Mexique.

Le steamer de guerre mexicain *Hgare* est arrivé le 7 du courant à Matamillan, et l'equipage conformément aux ordres de Miramon, a enlevé du fort situé à l'embouchure du Contrarevidos tous les canons qui s'y trouvaient. Le 11, le même steamer a fait de nouveau son apparition à Matamillan et a apporté la nouvelle que Miramon, dans une proclamation, avait ordonné aux étrangers résidant à Vera-Cruz de s'éloigner de cette ville. Il leur avait donné un délai de six jours. On a également appris que le président constitutionnelle avait ordonné l'enrôlement forcé de tous les jeunes Le Mexique est plus que jamais en proie aux déchirements et aux horreurs de la guerre civile.

THEATRE DE L'OPERA.—La représentation de ce soir se composera de l'opéra du *Barbier de Séville*, et de *Mon Isménie*

THEATRE D'ORLEANS.—La troisième représentation du *Prophète* a lieu aujourd'hui au théâtre d'Orléans. Les danses seront exécutées par Mlles Caroline, Thérèse, Hélène et Henry, MM Winthorff et Velarde

Les bénéfices commencent leur défilé jeudi prochain M. Debrimay donne la marche avec les *Dragons de Villars*, dans lequel Mlle Geismar a accepté un rôle.—Le spectacle commencera par un vaudeville.—Nous reviendrons sur cette représentation

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—D'Saller Etat v. Barney Bailey, Auguste Valletie et Thomas Goodman (en cassation-nouvelle), a été appelée hier et remise à demain. Le 7 juillet dernier, Mme Bailey a contracté chez Mme Méniée, domiciliée à Alger, et l'un d'eux, le mari, Peter Monnier, se présenta dans le moment et, en essayant de les chasser de la maison, fut poignardé par l'un d'eux. Les trois témoins sont à la cour, l'accusé est absent et a pris le tribunal en lieu l'affaire a une autre époque. Après l'appointement, M. Zenard, chef de la police d'Alger, s'est présenté avec les deux prisonniers, et a demandé à être entendu. Il a déclaré que le Gén Worth—Miss Monnier et sa fille ont déclaré qu'elle étaient prêtes à donner leur témoignage, mais elles ne savaient pas que les prisonniers devaient être jugés hier.

L'affaire D'Etat vs Weston Harris, c. C., devait être jugée hier, a été également remplacée par suite de l'absence de témoins. On se souvient peut-être qu'il y a eu un coup de duel à la tête au neuve blanche, il y a quelques mois à bord du *Télégraph*—Harris était malade d'hôtel et ne pouvait pas se battre à vapeur. L'affaire a été remise à aujourd'hui.

Edward Jansel, accusé du meurtre de George Rose qu'il a eu dans le bar room de l'hôtel St Charles, a comparu hier devant le juge et s'est déclaré non coupable.

Le jugement ordonné contre Mme Lucie Ste Marie de Cour Chartreuse, servant requis de faire comparaître les délinquants dans un délai de dix jours, a été en jour de la soumission.

Section IV. Une commission de 2 60, sur tous les jugements sera allouée à l'assistant de l'avocat de la ville pour ses honoraires.

Section V L'exécution des jugements sera lieu comme pour tous jugements rendus par et à l'ordre à sur tous les propriétés du défendant.

Section VI. Les sommes suivantes pourront être perçues par les juges de paix pour un montant, quelqu'il soit, lorsque le jugement a été rendu. Il 2 50 seront alloués à chaque commis des Cours de Districts pour chaque cas et 50 au recorder des hypothèques, 30 cents d'enregistre et 50 cents au constable

Section VII Le shérif et le constable requis de saisir et de vendre, devront seulement décrire le district de la ville et les lots dans lesquels se trouveront situées les propriétés saisissables l'adjudication aura lieu.

Section VIII Que toutes les sommes provenant de l'application de ces différentes quinzes soient déposées par le trésorier dans les mains de la Nouvelle-Orléans.

Section IX Que toutes les personnes qui auront été nommées par le maire, soient confirmées par le conseil municipal.

Section X Que tous les officiers de police soient tenus de faire leur rapport au maire, à la fin de chaque mois.

Section XI Que le maire soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour l'exécution de la présente ordonnance.

M. Cottrell, au nom du comité des affaires paroissiales, approuve le bill pour incorporer la Congrégation Catholique Romaine de la paroisse St-Bernard.

M. Goode, protège le bill autorisant l'adoption de personnes comme enfants légitimes. Il présente une substitution au bill relatif à la pension des esclaves.

Aussi, un rapport favorable aux bills suivants :

M. Haugh se déclare en faveur de la résolution de M. Delaney—adopté.

M. Leefe propose le vote par oui et non.

Le résultat a été comme suit: Oui, 11—non, 15.

M Leefe introduit une pétition de la Cie du chemin de fer Pontchartrain pour obtenir de secours. Référée au comité des finances.

M. Laidlaw présente un mémoire de l'officier de la compagnie et du bataillon d'artillerie d'Orléans. Référé au comité de la milice.

Le bill substituant un nom à celui de James Mosely.

Le bill pour incorporer le pensionnat des demoiselles de Ste Marie, dans cette même paroisse.

Le bill en faveur d'un secours à Thomas Hass son et autres, d'Orléans.

M Moore présente une pétition de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, relative à la vente des propriétés appartenant à la compagnie. Référée au comité des travaux publics.

M Hunt présente un bill de secours en faveur de Thomas Hanson et autres—adopté.

M Gardère, un bill pour vendre à une somme de $18,000, provenant des fonds des terres mariées successions du 2e district, pour la réparation des levées sur la rive droite du Mississipi, dans la paroisse de Jefferson. Référé au comité des travaux publics.

M. Cottrell introduit un bill pour dessécher les terrains marécageux de la paroisse Lafayette. Référé au comité des travaux publics.

M Moore, un bill pour incorporer la ville de Brashier, située dans la paroisse Ste Marie. Référé au comité des affaires paroissiales.

M. Hunt propose de prendre de nouveau en considération, le bill relatif à la construction de navires.

M. Pearce propose de déposer le bill sur le bureau.

M. Hunt, propose de voter par oui et non. Le résultat a été : oui, 12—non 10.

M. Shadburne introduit un bill pour amender l'acte qui pourvoit à une augmentation de revenus et à la manière de les percevoir.

M. Deloney offre une résolution augmentant un comité du commerce de présenter un bill relatif à l'imposition d'une licence aux agents de commerce et maisons établies par des négociants habitant d'autres Etats

Le gouverneur a apposé sa signature aux actes et résolutions suivantes :

L'acte en faveur d'un secours à H. V. Bahin.

La résolution enjoignant au bureau des travaux publics de faire examiner les levées qui s'étendent depuis le Bayou Sauvage jusqu'à Mason jusqu'à celles du Bayou Bartholomy.

L'acte pour amender la 1ème section de l'acte relatif aux Cours de Districts, approuvé le 15 mars 1855.

L'acte autorisant la nomination d'un interprète pour la 1ère Cour de District de la Nouvelle Orléans

BATEAUX EN RIVIERES.

St Louis, 27 février—La Mississipi baisse ici.

Louisville, 27 février—L'Ohio a baissé également et contient 7 pieds d'eau dans le canal. Il monte de nouveau et a baissé d'un pied

Vicksburg, 27 février—Le steamer Thirty Fifth Parrallelle, a descendu la rivière à Hurricane et le R W Wood à 10 heures, dimanche à 4 heures. Le Baltic à 8 heures, et le Jason à 9 heures ce matin. Le Vicksburg a 5 heures, et le Marion Deming à 7 heures ce soir.

MEXIQUE

La goelette *Suffolk*, arrivée hier dans notre port, venant de Matamillan, nous a apporté quelques avis du Mexique.

Le steamer de guerre mexicain *Hgare* est arrivé le 7 du courant à Matamillan, et l'equipage conformément aux ordres de Miramon, a enlevé du fort situé à l'embouchure du Contrarevidos tous les canons qui s'y trouvaient. Le 11, le même steamer a fait de nouveau son apparition à Matamillan et a apporté la nouvelle que Miramon, dans une proclamation, avait ordonné aux étrangers résidant à Vera-Cruz de s'éloigner de cette ville. Il leur avait donné un délai de six jours. On a également appris que le président constitutionnelle avait ordonné l'enrôlement forcé de tous les jeunes Le Mexique est plus que jamais en proie aux déchirements et aux horreurs de la guerre civile.

THEATRE DE L'OPERA.—La représentation de ce soir se composera de l'opéra du *Barbier de Séville*, et de *Mon Isménie*

THEATRE D'ORLEANS.—La troisième représentation du *Prophète* a lieu aujourd'hui au théâtre d'Orléans. Les danses seront exécutées par Mlles Caroline, Thérèse, Hélène et Henry, MM Winthorff et Velarde

Les bénéfices commencent leur défilé jeudi prochain M. Debrimay donne la marche avec les *Dragons de Villars*, dans lequel Mlle Geismar a accepté un rôle.—Le spectacle commencera par un vaudeville.—Nous reviendrons sur cette représentation

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—D'Saller Etat v. Barney Bailey, Auguste Valletie et Thomas Goodman (en cassation-nouvelle), a été appelée hier et remise à demain. Le 7 juillet dernier, Mme Bailey a contracté chez Mme Méniée, domiciliée à Alger, et l'un d'eux, le mari, Peter Monnier, se présenta dans le moment et, en essayant de les chasser de la maison, fut poignardé par l'un d'eux. Les trois témoins sont à la cour, l'accusé est absent et a pris le tribunal en lieu l'affaire a une autre époque. Après l'appointement, M. Zenard, chef de la police d'Alger, s'est présenté avec les deux prisonniers, et a demandé à être entendu. Il a déclaré que le Gén Worth—Miss Monnier et sa fille ont déclaré qu'elle étaient prêtes à donner leur témoignage, mais elles ne savaient pas que les prisonniers devaient être jugés hier.

L'affaire D'Etat vs Weston Harris, c. C., devait être jugée hier, a été également remplacée par suite de l'absence de témoins. On se souvient peut-être qu'il y a eu un coup de duel à la tête au neuve blanche, il y a quelques mois à bord du *Télégraph*—Harris était malade d'hôtel et ne pouvait pas se battre à vapeur. L'affaire a été remise à aujourd'hui.

Edward Jansel, accusé du meurtre de George Rose qu'il a eu dans le bar room de l'hôtel St Charles, a comparu hier devant le juge et s'est déclaré non coupable.

Le jugement ordonné contre Mme Lucie Ste Marie de Cour Chartreuse, servant requis de faire comparaître les délinquants dans un délai de dix jours, a été en jour de la soumission.

EXQUETE.—Ce matin, à 10 heures, le coroner prendra connaissance, à son bureau, rue St Pierre, des faits qui se rattachent à la mort de Godfrey Winterhalter, artiste, natif de Grand Duché de Bade.

M. Winchester fut renversé dernièrement par un drag dans la rue Tchoupitoulas, et eut la tête écrasée par l'une des roues. Le drayman (un esclave) a été arrêté.

Vol.—L'enfant de M. Morel, depuis la gouffre de la Douane, rue Cour de District, jouait sur le trottoir, lorsqu'un inconnu, face de la ressemblance de son père, enveloppé Bourbon et Conseil du Bayou, et avait à la main une somme en argent; en italien du nom de Giuseppe Bartelli passa dans le moment, le lui arracha des mains et prit la fuite.

L'officier Ouédas a arrêté le voleur, à l'heure, dans la rue Dauphine, mais n'a pas trouvé la somme.

ARRESTATION.—Les officiers spéciaux Boylan et Hayward sont personnellement arrêter un individu de bonne mine et parfaitement vêtu qui dit s'appeler C. W. Brain, et, entre lequel sont portées plusieurs accusations d'escroquerie.

Le bateau à vapeur R. W. Powell, venant de Saint Louis et Cincinnati, a apporté la malle du courrier intérieur. J. C. et embarqués à Shreveport, a cette jour nous compte.

Les officiers ses inconnus présentant le nouveau de passer aux officiers du bateau et en laissent les simples balles, il leur fut répondu qu'il n'y avait pas de coton à bord pour l'individu en question.

Le chevalier a présenté la bonne jour à l'hôtel de l'encognure Camp et Poydras, et prétendit vouloir y retenir des appartements pour sa famille. Le propriétaire du magasin de linge du même endroit ayant entendu la conversation lui fut témoigné le désir d'avoir sur le champ le marché fut conclu et le chevalier prenait de ses de demande : son argent qu'à l'arrivée de la famille. Il attendra.

Deux est au vilain.

FAUX BILLETS.—Joe Davis a été incarcéré par ordre du recorder Wells. L. Neidhardner l'accusant de Mme Davis a en possession un faux billet de cinq piastres de la Banque de l'Etat.

AMENDE.—Thomas Hardy et Charles Walker qui ont fait du tapage, samedi soir, à l'Amphithéatre, ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende.

Jean Thompson et James McGrath ont été acquittés la même accusée pour s'être battus ensemble au théâtre St Charles aux Harry et Walter à l'Amphithéâtre.

Le *Times* de 24 pense que très probablement la présente session fera époque dans les annales politiques de l'Europe. L'Angleterre occupe en ce moment en Europe une position plus digne et plus importante qu'elle ne l'a jamais été depuis la paix de 1815. La politique de la France, qui a successivement humilié la Russie et l'Autriche, a affaibli la puissance de la résistance continentale aux doctrines de liberté et de progrès dont l'Angleterre est le représentant en Europe. La politique de la France a longtemps oscillé entre l'Autriche et l'Angleterre; ce sont les principes de cette dernière qui l'ont emporté. Ce triomphe de l'opinion anglaise a produit une entente plus intime entre les gouvernements de France et d'Angleterre que celle qui avait existé depuis la guerre de Crimée.

"La nation française, dit le *Times*, est destinée probablement à la récompense de ses sacrifices pour la liberté italienne autrement qu'elle ne le pensait. Elle ne paraît pas devoir, autant que nous pouvons en juger, obtenir une augmentation de territoire; bien plus, l'influence prédominante qu'elle se promettait peut-être d'acquérir en Italie pourra être neutralisée par la création d'une seule puissance homogène à la place d'une confédération faible et divisée. Mais la nation française a raison chez ces deux ennemis, les ultramontains et les protectionnistes. L'amélioration des relations commerciales entre les deux pays est pour l'Angleterre le point le plus important des affaires étrangères, car nous savons par notre propre expérience à l'égard de l'Amérique que ses relations peuvent se multiplier et enlacer entre deux puissances indépendantes au point qu'il devient impossible à leurs gouvernements de plonger dans la guerre deux populations qui sont unies entre elles par des liens que les gouvernements ne peuvent ni créer ni défaire.

"Cependant ont évidemment heureux n'est pas sans difficultés. On nous invite à faire la sacrifice d'une source fertile de revenu, et cela sans obtenir aucun équivalent pendant près de deux années. Qui nous garantira *le statu quo* pendant ces cinq périodes? Nous allons perdre, disons-nous, des sommes considérables. Qui les prendrons-nous donc ouvertement? Que nous les demandions à l'impôt direct ou à l'impôt indirect, cela ne pourra se faire sans que l'on s'aperçoive. Les riches trouveront qu'il est dur de payer un revenu de plus élevé afin de compenser une réduction de droits qui ne sont pas lourds pour eux, puisque ces droits ne font qu'augmenter le prix des vins de luxe, et les pauvres se plaindront de voir leurs charges aggravées pour compenser des droits qui évident perçus sur le sapeur du des riches. La question se complique encore par les dépenses qu'entraîne la formation des corps de volontaires. On croit avoir lieu de se plaindre lorsque la France nous oblige à faire de grandes dépenses au navires, en fortifications, en munitions, à lever des corps de volontaires pour notre défense, et puis nous fait réduire notre armée sans répondre à aucune réforme élevée à une réduction de droits. Nous sommes curieux de savoir comment on fera face à ces difficultés et à quelle taxe le chancelier de l'E échiquier aura recours pour remplir ce déficit.

"Puis il y a l'état des partis, et bien équilibré dans leurs luttes les uns contre les autres et si faibles dans leur organisation intérieure. Le cabinet actuel n'est lui-même qu'une Chambre des Communes en miniature : il est composé de toutes les nuances et de toutes les formes d'opinion ; il représente plutôt toutes les sections politiques qu'il n'obéit à une impulsion unique. Nous attendons son bill de réforme, mais nous ne pouvons nous dissimuler qu'il doit être difficile d'obtenir un accord général dans un cabinet aussi hétérogène. Les difficultés sont-elles vaincues, il y a encore celles des détails. Personne ne sera sûr qu'il puisse recommander à son parti l'bill en est ainsi, nous ne doutons pas que le ministère ne puisse rester au pouvoir jusqu'à la dissolution finale ; mais il n'est impossible de rien savoir sur ce point avant que la mesure soit présentée. L'observation de tous les jours nous fait croire de plus en plus que le bill de réforme est devenu une nécessité, ce n'est pas qu'on le désire ou qu'on le demande. L'argent est abondant, le commerce florissant, et le peuple est trop satisfait du présent pour se préoccuper beaucoup de quelques abus électoraux. Toute cette affaire paraît très ennuyeuse, et l'on ne discute la question que pour s'en débarrasser. Le gouvernement saisit donc des éloges, s'il peut rédiger un projet qui satisfasse à la fois l'opinion populaire et qui réunisse les différens éléments qu'il renferme en lui-même."

UNIFORMES ANCIENS ET MODERNES—Parmi

les uniformes des divers corps de volontaires en cours de *réformes*, reproduits dans les derniers dessins des journaux illustrés de l'Angleterre et de l'Allemagne, on remarque un qui, moins le schako remplacé par une casquette de forme droite et peu élevée, a visière retombant sur le front, ressemble à s'y méprendre à celui de la garde impériale française : tunique courte en jaquette, pantalon à larges plis descendant jusqu'au dessus du genou, molletières ; sabre et giberne fixés à la ceinture. Entre deux, un sac contenant son bonnet de nuit. Ce dernier objet, qui manque dans des marches pénibles, ce surtout dans le combat, de n'être gêné ni dans son allure ni dans les mouvements de ses bras, et l'expérience a démontré que cette tenue était beaucoup plus utile que le vaste équipage de cette double fardeau. Or, il est à remarquer qu'on retrouve des traces de cet uniforme, non seulement chez les musulmans desquels il a été emprunté, mais encore chez les populations européennes. Sous Henri IV, on portait la jaquette, le ceinturon de cuir et le pantalon à larges bouffans, cotonnés au dessous du genou, et, chose qui est encore curieuse, dans les rares pays qui n'aiment pas le changement et où la mode a peu d'empire, comme en Basse-Bretagne, par exemple, ce costume se porte encore aujourd'hui. Le pantalon à larges bouffans, coupé en forme de culotte, le bonnet rouge et le costume un manque en paysanne, dans les rares pays qui n'aiment pas le changement et où la mode a peu d'empire, comme en Basse-Bretagne, par exemple, ce costume se porte encore aujourd'hui. Le pantalon à larges bouffans, coupé en forme de culotte, le bonnet rouge et le costume un manque en paysanne, dans les rares pays qui n'aiment pas le changement et où la mode a peu d'empire, comme en Basse-Bretagne, par exemple, ce costume se porte encore aujourd'hui.

Vous êtes heureux et dorénavant, je vous ferai remarquer que le costume est le même, et que le costume est le même, et que le costume est le même, et